

**COMMUNE DE SAINT-FLOUR**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025**  
**DELIBERATION N°17/03/2025-51**

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept Mars, à dix-neuf heures, le  
Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en  
Absents représentés : 3 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation  
Absents excusés : 4 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.  
Votants : 25

**Étaient présents :**

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjointes,  
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Nicolas FERNANDEZ, MME Emmanuelle NIOCEL-JULHES, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEDE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,  
MME Mathilde BOUT par MME Florie PAROU,  
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,

**Absents excusés :**

MMES Maryline VICARD, Marine NEGRE, Patricia RENAUD, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **25 MARS 2025**  
et que la convocation avait été faite et publiée le 11 Mars 2025.

Le présent extrait a été transmis le **19 MARS 2025**  
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE COLLECTIVE DE 48 PLACES – LOT N°9  
SERRURERIE ACIER : AVENANT N°2**

**RAPPORTEUR : Monsieur Jérôme GRAS**

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la construction de la crèche, le lot N°9 (Serrurerie acier) a été attribué à l'entreprise SARL PRIVAT (15100 SAINT-FLOUR) pour un montant de 32 780,00 € H.T.

Pour rappel, la société MCM Métallerie s'est substituée à la SARL Privat sans aucune modification au marché par avenant N°1.

Des modifications concernant la suppression de la galvanisation et le thermolaquage de la main courante et la suppression de la clôture entre l'aire de jeux et l'arrêt minute entraînent des travaux en moins.

Ces différentes prestations engendrent une moins-value de 1 380,00 € H.T.

Le montant du marché est désormais de 31 400,00 € H.T.

La Commission des marchés publics, réunie le Lundi 10 Mars 2025, a donné un avis favorable à la passation de cet avenant.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE l'avenant N°2 du lot N°9 (Serrurerie acier) relatif aux travaux de construction d'une crèche collective de 48 places à conclure avec l'entreprise MCM Métallerie pour un montant en moins-value de 1 380,00 € H.T.**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.**

POUR : 25 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,



Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,



Florie PAROU



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

## AVENANT N°2

### A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Flour  
Hôtel de ville  
1 place d'Armes – BP36  
15100 SAINT FLOUR Cedex

### B - Identification du titulaire du marché public

SAS MCM  
5 rue du Millepertuis  
15100 Saint-Flour  
N°Siret : 932 880032 00010

### C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Construction d'une crèche collective de 48 places**  
**Lot N°9 : Serrurerie acier**

Date de la notification du marché public: 13 octobre 2023

Date de fin d'exécution du marché public : **7 avril 2025**

Montant initial du marché public:

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 32 780,00 €**
- **Montant TTC : 39 336,00 €**

### D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet l'intégration de prestations en moins.

**Selon Ordre de service N°3 en date du 10 mars 2025**

- *Montant H.T. : - 1 380,00 €*

Suppression de la galvanisation et le thermolaquage de la main courante et suppression de la clôture entre aire de jeux et l'arrêt minute

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public:

NON  OUI

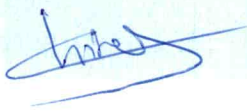
Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - 1 380,00 €
- Montant TTC : - 1 656,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : -4,21% %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 31 400,00 €
- Montant TTC : 37 680,00 €

### E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. Chirel Maxime Président <b>SAS MCM</b> Conception - Fabrication Serrurerie - Pose Pliage - Soudure 5100 St FLOUR 04 71 60 44 21 880 032 00010 / TVA FR85 932 880 032		

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

### F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Saint-Flour, le 25 MARS 2025

Signature



Le maire



Philippe DELORT

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** mercredi 19 mars 2025 10:36  
**À:** SECRETARIAT Ville de Saint-Flour  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-51

## ***':. Notification FAST :***

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-51, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250319-17-03-2025-51-DE.

**Informations sur l'acte**

Numero : 17-03-2025-51

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.9 : Serrurerie acier : Avenant N.2

Date de décision : 19/03/2025

Date de transmission : 19/03/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

**SECRETARIAT Ville de Saint-Flour**

---

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** mardi 25 mars 2025 14:25  
**À:** SECRETARIAT Ville de Saint-Flour  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-51

## ***':. Notification FAST :***

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-51, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250325-17-03-2025-51-CC.

**Informations sur l'acte**

Numero : 17-03-2025-51

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.9 : Serrurerie acier : Avenant N.2

Date de décision : 25/03/2025

Date de transmission : 25/03/2025

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>